ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté Égalité Fraternité

FICHE PRATIQUE

DOSSIER DE LABELLISATION E3D
Année 2026-2027

ECOLE EN DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une vidéo a été réalisée par des formateurs académiques EDD-SI pour présenter la labellisation E3D.

INFORMATIONS NATIONALES

Qu'est-ce que l'éducation au Développement Durable (EDD)
L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.
Cette politique éducative est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXI^{ème} siècle, liés, par exemple, aux ressources, au climat, à la biodiversité, à la croissance démographique et urbaine, ou à l'alimentation, à la cohésion sociale, à la solidarité internationale et au développement humain.
Elle s'appuie fortement sur l'Agenda 2030 et les ODD fixés en 2015 par l'ONU particulièrement l'ODD 4.

	*« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »* *« Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. »*

Il s'agit ainsi de faire acquérir des savoirs et des compétences aux futurs citoyens pour les former aux enjeux et choix complexes dans un monde en transitions pour un futur plus soutenable, respectueux de la personne humaine et de son environnement.
L'EDD s'appuie aussi sur **le partenariat** qui peut être mis en œuvre aux échelles locale, académique, nationale, européenne et internationale. Ainsi cette démarche a toute sa place dans les « projets éducatifs territoriaux » articulant les activités périscolaires avec les projets d'école.

Qu'est-ce que la démarche « E3D » ?
Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été officiellement lancée par le ministère de l'éducation nationale en 2013.
Les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :
- mettre en valeur les projets EDD déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'école
- développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considérée comme « E3D - École en démarche de développement durable » toute école engagée dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur et les acteurs territoriaux par le partenariat.
Un certain nombre d'écoles sont déjà engagées dans une démarche de ce type, bénéficiant parfois de labellisations spécifiques en lien avec des partenaires locaux ou nationaux, voire européens et internationaux, ce qui est parfaitement compatible avec la labellisation E3D. Ces écoles sont incitées à solliciter également le label E3D qui est le seul label de l'Éducation nationale en termes d'éducation au développement durable.
La démarche E3D prend en compte les spécificités du 1er degré, en s'appuyant en particulier sur les programmes scolaires. Elle peut s'articuler avec les autres parcours éducatifs et les parcours, comme l'éducation à la santé (notamment l'éducation nutritionnelle), l'éducation à la citoyenneté, à la prévention des risques (dont les plans particuliers de mise en sûreté - PPMS), l'éducation à la solidarité internationale, l'éducation aux médias et à l'information ou encore l'éducation artistique et culturelle, sans exclure d'autres approches.

Mettre en œuvre une démarche E3D
Les écoles en démarche de développement durable (E3D) associent enseignants, élèves, personnels de santé et sociaux, personnels communaux, partenaires et parents, dans la dynamique collective induite par le projet d'école.

La démarche est réalisée en relation étroite avec les communes, parties prenantes du fonctionnement de l'école.
Élaborée en concertation dans le cadre des instances existantes, comme le conseil d'école ou un conseil d'élèves ou conseil d'éco-délégués, elle est inscrite dans le projet d'école et transmise aux autorités académiques. Pour élaborer leur projet, les écoles pourront trouver une aide auprès de la mission académique EDDSI, des professeurs relais départementaux, des chargés de mission EDD auprès de la DSDEN et de l'équipe de circonscription (voir annexe « vos interlocuteurs » à la fin de cette fiche).
La démarche peut aussi être conçue de manière intégrée, en réseau sur un territoire, entre les différents cycles en impliquant écoles et collèges, voire écoles, collèges et lycées. Le conseil écoles-collège constitue une instance privilégiée pour cette continuité du parcours des élèves.

Impliquer l'ensemble de la communauté éducative
L'E3D implique l'ensemble de la communauté éducative de l'école. Le directeur ou un référent choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique porte explicitement la démarche et s'entoure d'un comité de pilotage. Les élèves éco-délégués (voir guides nationaux) sont des acteurs et des relais essentiels.

Gouvernance 	**Rôle du conseil d'école**
	Implication des adultes
	Implication des enfants
	Implication des partenaires extérieurs
	Inscription dans le territoire

Travailler en partenariat
La démarche E3D nécessite une coordination avec les acteurs locaux. Un travail d'expertise en amont permet de mieux connaître les partenaires possibles pour associer ceux qui sont les mieux à même de s'intégrer dans la démarche spécifique de l'école : services déconcentrés de l'État, établissements publics, associations agréées, entreprises, centres de recherche et universités …
Le comité académique d'éducation au développement durable, le chargé de mission EDD de la DSDEN ou la circonscription peuvent jouer un rôle facilitateur dans cette recherche de partenaires.
Pour être efficace, le partenariat doit être formalisé.

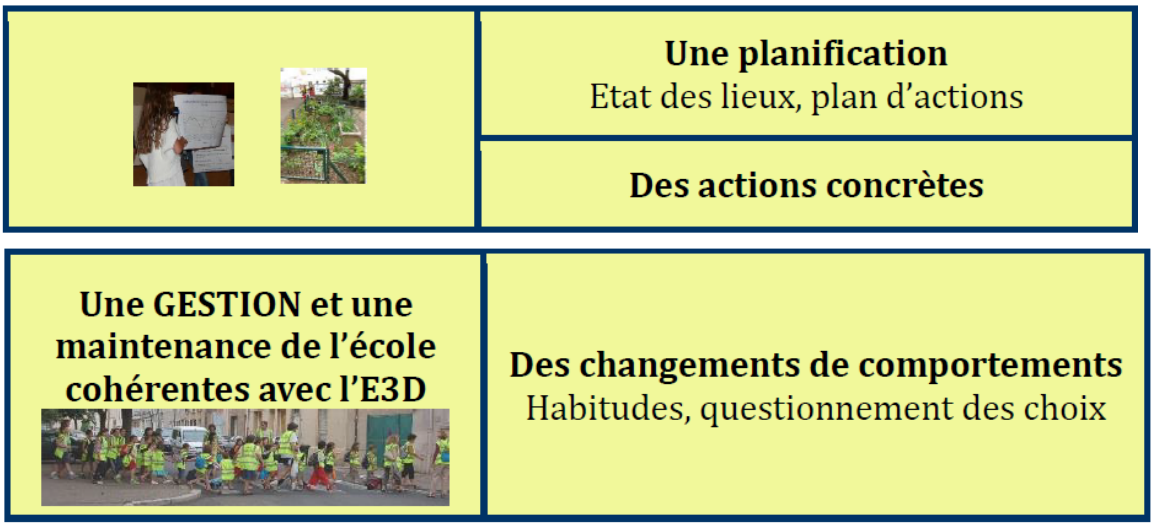
Prendre appui sur l'ensemble des enseignements
Le projet E3D prend appui sur un ensemble de connaissances et de compétences – disciplinaires, transversales, psycho-sociales… - qui correspondent aux programmes d'enseignement, garants de la dimension scientifique des notions et des savoirs abordés.
Le débat a toute sa place dans l'EDD.
Les enseignants veilleront à expliciter les apprentissages travaillés et développés par les élèves ainsi qu'à les évaluer dans une progressivité et une continuité avec le collège. Ils s'appuieront sur les référentiels de compétences, les repères de progressivité sur l'ensemble de la scolarité et les attendus pour chaque fin de cycle publiés sur Eduscol pour élaborer leurs outils.

Des enseignements cohérents avec l'E3D	**Des démarches globales** : Interdisciplinarité, projets…
	Une place pour le débat
	Des évaluations de connaissances mais aussi de savoir-faire, d'attitudes…

Impliquer la vie de l'école et les projets d'action éducative et culturelle

L'intégration de l'E3D au projet d'école favorise l'implication des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative dans un projet citoyen commun et concret de développement durable. Les diverses formes de projets ou d'activités mises en place dans l'école (clubs, classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, temps d'activités périscolaires, etc.) peuvent être fédérées dans la démarche E3D et l'enrichir, voire servir de point d'appui pour la lancer.

Engager la gestion de l'école
Application concrète du développement durable, la gestion et la maintenance - fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, ... - impliquent un rapprochement avec la commune et les organismes compétents et amènent l'école à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.



Développer une culture d'école
L'élaboration d'une culture du développement durable permet de garantir que l'élève en bénéficie tout au long des années qu'il passe à l'école.

Communiquer
Les écoles communiquent sur leur démarche, tant en interne que vers l'extérieur. Cette communication permet de valoriser les projets en cours et de partager l'expérience acquise.
Les écoles sont invitées à faire remonter aux autorités départementales et académiques les informations sur leurs projets, la communication institutionnelle ayant un effet important (site académique EDD, fil Twitter…).
Les outils numériques peuvent être un support majeur de cette entreprise de communication.

Définir les besoins en formation des personnels
L'élaboration de la démarche fait émerger les besoins en formation spécifiques. L'école peut se rapprocher des IEN et chargés de mission EDD des DSDEN de leur département pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux.

CONCLUSION : Alors pourquoi demander la labellisation E3D ?
Le label E3D est la seule labellisation de l'Éducation nationale liée à l'EDD.
Elle permet – pour les écoles publiques - d'accéder à des actions de circonscription, départementales et académiques de formation en EDD et à un accompagnement dans la démarche.
Une journée départementale de remise des labels pourra être organisée, occasion pour les écoles E3D de se rencontrer, de mettre en valeur leurs projets, les actions des élèves, des éco-délégués et de rendre visible l'action des partenaires de l'EDDSI.
Enfin, connu et reconnu par les partenaires (collectivités territoriales, associations, parcs naturels…) le label E3D est un vrai avantage dans la demande de subventions ou de participation à des projets d'EDD.

Sources :
- Portail Eduscol EDD et E3D, particulièrement Vademecum de l'EDD – MENJS 2021
- Agenda EDD 2030 – renforcer l'éducation au développement durable, avec l'agenda 2030 – 24 septembre 2020

INFORMATIONS ACADEMIQUES

La grille académique d'aide au diagnostic

1. Présentation

Dans le cadre de la labellisation école en démarche de développement durable (E3D), nous vous invitons à vous appuyer sur la grille en ligne sur le site académique E3D (document 3). Conçue conjointement par les académies de Lyon, Grenoble, la DRAAF et la Région Rhône-Alpes pour les collèges et les lycées, elle a été adaptée aux écoles. Cet outil peut s'articuler ou s'insérer dans la mise en œuvre du projet d'école sur un volet éducation au développement durable.
Cet outil répond à plusieurs objectifs :

- réaliser un diagnostic de ce qui se fait déjà dans l'école sur les champs du développement durable et de l'éducation au développement durable
- définir la politique de l'établissement dans une démarche globale d'éducation au développement durable.

Il est constitué de deux objets :

- **Une grille de critères** à compléter qui doit permettre à l'établissement de se positionner. Elle a pour vocation d'être complétée collectivement par les acteurs de l'EDD de l'établissement, si possible en comité de pilotage.
- **Un radar** construit automatiquement à partir des données complétées. Il permet de visualiser rapidement la photographie de l'établissement à une date donnée et de définir la politique à conduire pour les mois et années à venir : renforcer les points forts, harmoniser un domaine ou préciser les marges de progression.

Cet outil est un outil d'auto-positionnement et de communication entre les différents acteurs de la communauté éducative et les différents partenaires.
Dans cette même perspective, nous souhaitons qu'il puisse devenir un outil de suivi régulier avec une appropriation propre à chaque école en fonction de ses besoins.
La fiche d'indicateurs de stratégie (fiche 4) également en ligne permet à l'école de se situer parmi les différents niveaux de labellisation.

2. Mode opératoire

- **Étape 1**

La grille se compose de quatre thématiques dans lesquelles se trouvent plusieurs sous-thématiques. Pour chacune de ces sous-thématiques, sélectionnez l'item correspondant à votre école parmi la liste proposée. Le « niveau » de labellisation s'affichera automatiquement dans la colonne « Niveau » et le radar apparaît sur la feuille « Radar » du même fichier Excel.

- **Étape 2**

La colonne « éléments explicatifs » est à remplir systématiquement par quelques éléments synthétiques. Elle a pour vocation d'éclairer les membres du comité de labellisation. Le but est de faciliter l'instruction du dossier et de limiter par la suite le nombre de pièces justificatives à envoyer.

- **Étape 3**

La grille complétée doit être validée par l'IEN et présentée au conseil d'école pour avis.

- **Étape 4**

Enregistrer le fichier au format Excel.

3. Fiche de candidature

Outre les renseignements administratifs d'identité de l'école et de son territoire, cette fiche, dans sa deuxième partie, a pour but de mettre en lien la démarche E3D de l'école avec quelques ODD, ce qui place l'E3D dans la perspective de l'Agenda 2030 et lui permet d'articuler l'échelle locale à l'échelle nationale et mondiale.

4. Pièces justificatives

Quelques pièces justificatives bien choisies viennent **obligatoirement** étayer votre niveau et compléter le dossier de labellisation.
Ces éléments doivent être ciblés et être une plus-value à la compréhension du dossier.
Elles doivent dater d'il y a moins de 2 ans. Ce peut être des comptes rendus du comité de pilotage, l'axe DD du projet d'école, des bilans de formations, des documents sur les projets ou actions conduites, des productions d'élèves, etc.
Une quantité limitée est demandée. Pour l'exemple des photos et articles, deux à trois bien choisis peuvent amplement suffire.
Toutes les pièces justificatives devront figurer dans **un seul fichier PDF**.

5. **Délai pour renvoyer le dossier**

Se rapporter aux dates arrêtées pour l'année scolaire 2026/2027 dans votre département.

ATTENTION pour l'Isère, la procédure pour le renouvellement de labellisation a été allégée. Tous les documents sont en ligne sur le site Sciences et EDD.

À noter qu'il convient de garder une trace écrite de ce document au sein de votre école.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

VOS INTERLOCUTEURS :

À l'échelle académique :

-Annie Boisbouvier IA-IPR SVT et Claire Dietrich IA-IPR histoire-géographie, cheffes de mission académiques EDDSI (éducation au développement durable et solidarité internationale)

-Geneviève Baret, professeure de SVT, chargée de mission académique EDD-SI et projets internationaux pour la DRAREIC

À l'échelle départementale :

07	Marie-Cécile Reck Professeure d'histoire-géographie Référente départementales pour l'EDDSI	Katia Ambrosini IEN 1er degré chargé des sciences et de l'EDD Dany Breysse CPD Chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 07
26	Laurence Arnaud Professeure d'histoire-géographie Référente départementale pour l'EDDSI	Céline Desormeaux IEN 1er degré chargée de l'EDD
38	Frédéric Arbid (38 Nord) Professeur de SVT Raphaël Grass (38 Sud) Professeur d'histoire-géographie Référents départementaux pour l'EDDSI	Nathalie Penin IEN 1er degré chargée des sciences et de l'EDD Mireille Saget IEN 1er degré membre du groupe sciences et EDD Fabienne Holin CPD chargée de l'EDD Christelle Chassain Chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 38 Portail ressources EDD 1er degré
73	Vanitha Dovis Professeure de SVT Référente départementale pour l'EDDSI	Olivier Thenail IEN 1er degré chargé de l'EDD Sylvain Degrand CPD culture scientifique Florence Jogna CPD chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 73
74	Elise Lebeau Professeure de SVT Elise Parreau Professeure d'histoire-géographie Référentes départementales pour l'EDDSI	Delphine Grély IEN 1er degré chargée de l'EDD Cédric Mayol IEN 1er degré membre du groupe sciences et EDD Gwenolée Borredon-Gourc Chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 74 Portail ressources EDD 1er degré